

THONON EVIAN GRAND GENEVE FC



1 place de Crête
74200 Thonon-Les-Bains
Tél. : 0450264532
Fax : 0450265335
www.scthonon.fr



DOSSIER SECTION SPORTIVE MIXTE DES COLLÈGES SACRÉ COEUR ET JEAN JACQUES ROUSSEAU THONON LES BAINS

1 - Finalités

L'objectif de notre section sportive est d'offrir aux jeunes footballeurs à fort potentiel un cadre de scolarisation leur garantissant la continuité et la réussite de leur parcours scolaire. Elle permet, en parallèle, la mise en place d'un cycle d'entraînement exigeant et adapté, favorisant une pratique de haut niveau et la participation aux compétitions.

Portée conjointement par l'Éducation nationale, la FFF via le district de football, la mairie de Thonon-les-Bains et le Thonon Évian Grand Genève FC, cette section s'inscrit comme un véritable dispositif de promotion socio-éducative. Elle vise la réussite des jeunes du territoire et la valorisation de leurs compétences, tant scolaires que sportives.

2 - Historique et Palmares

1 - Historique

Notre section sportive a vu le jour en 2009, grâce à une collaboration entre notre club, le collège privé du Sacré-Cœur et le district de football.

En 2013, elle s'est développée en s'ouvrant également au collège public Jean-Jacques Rousseau de Thonon-les-Bains.

Ces années de fonctionnement ont été marquées par le passage de nombreux élèves sérieux, qui ont su concilier scolarité et football, avec un excellent taux de réussite scolaire.

Plusieurs joueurs issus de notre section ont ensuite intégré le centre de formation de notre ancien club professionnel, l'Évian Thonon Gaillard FC ; d'autres ont poursuivi leur progression au sein de clubs professionnels et ont évolué en championnats nationaux, chez les jeunes comme chez les adultes.

1 - Palmares

- ▶ **4 titres de champions de France UGSEL en Minimes** (catégorie U15)
- ▶ 2 titres de Vice-champion de France en Minimes
- ▶ **2 titres de champions académiques UNSS en Benjamins**
- ▶ 4 titres de champions super région en UGSEL en Minimes
- ▶ Championnes de France 2023 UGSEL Futsal Féminin
- ▶ **Participation en championnat de France UGSEL Futsal féminin**
- ▶ Présence régulière dans les championnats académiques UGSEL et UNSS

Grâce à l'investissement du club, à la compétence de l'encadrement scolaire et sportif, notre section a permis à nos équipes U13 et U15 d'avoir de très bons résultats sportifs au niveau départemental, régional et national :

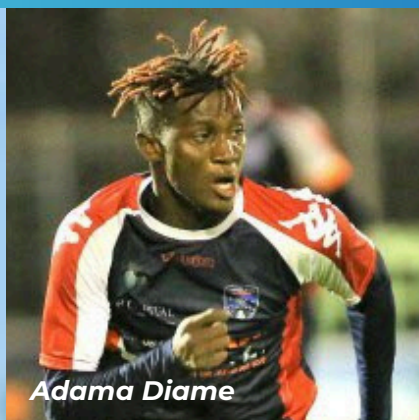
- ▶ **Champion U15 en Elite, honneur et en Promotion Ligue**
- ▶ Podium U15 Elite (3ème place)
- ▶ 2 podiums en finale régionale U13 (3ème place)
- ▶ **3ème place au Mondial de Pupilles de Plomelin (tournoi U13 incontournable en France)**
- ▶ Vainqueur de la Montreux Cup en U15 en Juin 2017

2 - Intégration en centre de formation de clubs professionnels

- Passé par notre section sportive, **Ibrahim Comis**, issu de notre formation, est devenu champion du Monde U20 avec le Maroc
- Des jeunes issus de notre section ont été sélectionnés en Équipe de France jeunes.
- Plusieurs de nos joueurs ont intégré un centre de formation, notamment celui de l'ex Évian Thonon Gaillard FC, ainsi que d'autres clubs professionnels.
- Certains lauréats de la section ont également accédé au championnat national U17.



Jordan Radojevic



Adama Diame



Nicolas Fontaine



Jeremy Mizrahi



Ibrahim Comis



Kevin Dellinger



Elise Bonet



Yvann Konan



Julie Tissino



1 - Aménagement emploi du temps :

Les élèves bénéficieront d'un emploi du temps aménagé afin de suivre chaque semaine trois à quatre séances d'entraînement.

Pour garantir cet équilibre et permettre une implication totale, l'inscription à la section sportive n'est pas compatible avec le choix d'autres options facultatives.

2 sites accueillent la pratique des entraînements de votre enfant avec une organisation distincte

- **Pour les 6ème, 5ème et section féminine**

Séances sur le site de la Grangette, Stade Joseph Moynat

Durant les déplacements, les élèves seront pris en charge par les éducateurs sportifs du club

- **Pour les 4ème et 3ème**

Séances sur le site de St Disdille, stade Gael Bazin en alternance avec le site de la Grangette. - Stade Joseph Moynat

Les déplacements sont assurés par la compagnie de bus de la SAT (ramassage par collègue) jusqu'aux installations sportives. Les élèves rejoignent le staff technique sur place

2 - Les cours d'EPS :

Les élèves devront être également assidus aux cours d'EPS et devront respecter le règlement intérieur de l'établissement en matière de dispense. Aucune dérogation ne sera admise dans ce domaine.

« La pratique sportive dans le cadre des horaires de la section sportive scolaire ne peut en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire d'EPS mais vient le compléter » (charte des sections sportives scolaire, BO n°25 du 20 juin 2002 et B.O n°38 du 20 octobre 2011 - Sections Sportives).

3 - Association sportive du collège :

Chaque enfant de la section sportive sera incité à se licencier à l'Association Sportive du Collège et à participer aux compétitions organisées dans ce cadre.

4 - L'encadrement pédagogique :

La coordination de la section sera assurée par un enseignant d'EPS du collège. Les séances d'entraînement seront sous la responsabilité de **M. Bafode DIAWARA** (titulaire d'un Diplôme de moniteur de Football) salarié du club et des éducateurs sportifs titulaires de diplômes professionnels (DES, BEF et BMF) de l'association Thonon Evian GG FC dont des référents gardiens de buts diplômés.

5 -Le suivi scolaire et éducatif :

Le responsable sportif de la section, et/ou ses adjoints, prennent part aux conseils de classe des élèves inscrits.

Le professeur coordonnateur assure un suivi en lien étroit avec le responsable sportif ainsi qu'avec les professeurs principaux des classes concernées.

Tout élève dont le comportement, les résultats scolaires ou l'investissement sportif s'avèreraient insuffisants pourra faire l'objet d'une exclusion décidée par la commission d'admission. Il pourra également être suspendu temporairement sur décision de l'établissement ou du conseil de classe.

6 - Poursuite des études après le collège :

Au niveau des lycées, notre club a mis en place une structure de formation en partenariat avec les établissements de Thonon, afin de garantir à nos jeunes une continuité scolaire et une progression cohérente tout au long de leur parcours. Depuis la rentrée scolaire 2025, une section sportive a été créée pour les élèves de Seconde.

Cette structure propose de multiples choix scolaires, vous pouvez consulter les sites internet de nos lycées partenaires sur la ville de Thonon Les Bains :

- Enseignement général au lycée de la Versoie.
- Enseignement professionnel : Lycée privé Jeanne D'Arc – Lycée des Trois Vallées.

7 - Le suivi médical :

Le suivi médical de notre section est assuré par le **Dr SAYOUD Abdallah**, médecin du sport et ex-médecin de l'équipe professionnelle de l'ETG FC, en collaboration avec ses confrères du centre médical du Chablais à Thonon (CMC Morcy)



CONCOURS SPORTIF

1 - Jeunes entrant en classe de 6ème et 5ème - Filles et garçons

**Pour accéder à la phase 2, il faut réussir les tests sportifs de la phase 1
Le jeune répondant favorablement aux 2 phases sera admis en 6ème
section sportive, sur le volet sportif**

	PHASE 1	PHASE 2
Entrée en 6ème <i>Futur U12 né en 2015</i>	Mercredi 18 Mars 9H- 12H	Mercredi 25 Mars 9H- 12H
Entrée en 5ème <i>Futur U13 né en 2014</i>	Mercredi 18 Mars 14H- 17H	Mercredi 25 Mars 14H- 17H

Les inscriptions se font en ligne, via le formulaire disponible sur le lien suivant :

Entrée en 6ème ► <https://forms.gle/x8AYzYseQ7fkjAEb8>

Entrée en 5ème ► <https://forms.gle/GwwrLVXSKMjnPNzj7>

Une convocation individuelle sera remise à chaque famille sur chacune des phases.

⚠ Pour les jeunes entrant en classe de 6ème, la date limite pour la demande de dérogation est le 28 Avril 2026 auprès de votre école actuelle

⚠ Pour les jeunes entrant en classe de 5ème, la date limite pour la demande de dérogation est le 28 Avril 2026 auprès de votre établissement scolaire actuelle

2 - Jeunes entrant en classe de 4ème et 3ème - Filles et garçons

Entrée en 4ème <i>Futur U14 né en 2013</i>	Mercredi 1er Avril 14H- 17H
Entrée en 3ème <i>Futur U15 né en 2012</i>	Mercredi 1er Avril 14H- 17H

Les inscriptions se font en ligne, via le formulaire disponible sur le lien suivant :

Entrée en 4ème ► <https://forms.gle/cW6n9jFhx4yUyr5G7>

Entrée en 3ème ► <https://forms.gle/Bp6ECkCTs56S55859>

Après étude de votre dossier, une réponse vous sera transmise par e-mail

⚠ La date limite pour la demande de dérogation est le 28 Avril 2026 auprès de votre établissement scolaire actuelle

Admissibilité au collège Jean Jacques Rousseau

En cas d'admission, il est nécessaire que les familles qui ne sont pas du secteur du collège, fassent une demande de dérogation auprès des services de la direction académique avec le motif « parcours scolaire particulier ».

Pour les élèves issus de CM2, c'est le professeur des écoles qui suit l'enfant qui remet le document à la famille. Pour les autres niveaux, les familles doivent s'adresser à l'établissement qui scolarise l'enfant.

La date butoir pour la demande de dérogation est fixée au **28 Avril 2026**

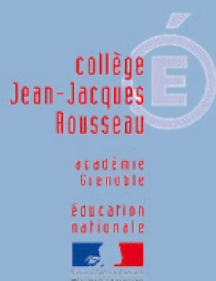
Admissibilité au collège Sacré Cœur

En cas d'admission, les familles doivent prendre RDV avec le directeur de l'établissement pour la validation définitive de l'admissibilité de l'enfant.

La liste des élèves retenus sera ensuite mise en ligne **sur le site des collèges et du club au plus tard le 30 Mai 2026**

Les élèves validés en commission sportive et scolaire devront fournir avant le **30 Juin 2026**, un certificat médical d'aptitude à la pratique intensive du football délivré par un médecin titulaire du CES de médecine du sport.

5 - Le formulaire en ligne et les documents demandés sont à compléter et transmettre au plus tard le 10 Mars 2026



1 place de Crête
74200 Thonon-Les-Bains
Tél. : 0450264532
Fax : 0450265335
www.scthonon.fr

